

03 / ACCOMPAGNEMENT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres à son secteur d'intervention

CONTEXTE

Face à la prolifération actuelle des écrits, longtemps absents du secteur social et médico-social, les professionnels peuvent se sentir dépassés par la nature, la portée et les enjeux de ces publications, notamment des recommandations. Et ce, d'autant plus que leur nombre est important et leurs sources variées : Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux (ANESM) qui aujourd'hui rejoint la Haute Autorité de Santé (HAS), Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) et autres organismes.

L'appropriation de ces recommandations ne va donc pas de soi et nécessite, au-delà de leur analyse, de répondre à certaines questions préalables telles que : comment sont-elles élaborées ? Ont-elles une valeur réglementaire ou normative ? Comment les utiliser en fonction de son statut (personnes accompagnées, familles, professionnels des ESSMS, administrateurs...) ? Comment les mettre en œuvre et assurer leur diffusion au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux ?

> **Durée** : 1 à 3 jours

> **Formation en intra, sur demande**



Intervenante

Nastasia MONCHICOURT ou une autre conseillère technique selon les RBPP retenues



Tarifs 2019

980 € à 1 300 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 60)

OBJECTIFS

- > Connaître et comprendre les modalités d'élaboration de ces recommandations, ainsi que leur fonction
- > Connaître les recommandations de son secteur d'activité et leur contenu (choix des recommandations à définir en amont)
- > Savoir les utiliser dans la pratique quotidienne, dans le cadre des évaluations, de montage de projets...

CONTENU

- > Les diverses sources de recommandation de bonnes pratiques (ANESM, HAS, ANAP...)
- > Aperçu des recommandations de bonnes pratiques publiées ou en voie de l'être et de ce qu'elles ont changé
- > La question de leur rôle et statut (nature de la norme, degré d'opposabilité)
- > Analyse du contenu des recommandations choisies en amont de la formation et en lien avec les besoins des professionnels
- > Appropriation individuelle et collective des recommandations choisies
- > Détermination des axes d'amélioration des accompagnements au regard des recommandations
- > Modalités de diffusion des recommandations
- > Modalités d'appropriation des recommandations
- > Mise en place d'une veille interne à propos des recommandations

PUBLICS DESTINATAIRES

- > Équipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Travail collectif et en petits groupes sur une sélection de recommandations avec mise en évidence des améliorations possibles au sein de l'ESSMS